

À l'approche de la période de préparation de votre déclaration de revenus 2017, le nombre et la complexité des formulaires d'impôt que vous devez soumettre peuvent vous sembler déroutants.

La présente brochure vous aide à comprendre les feuillets d'impôt que vous recevrez de Pro-Investisseurs CIBC et indique la date prévue d'expédition par la poste de chacun de ces feuillets. Veuillez conserver la présente brochure à titre de document de référence, et ce, jusqu'au moment où vous aurez rempli votre déclaration de revenus 2017.

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour comprendre et remplir votre déclaration de revenus 2017, nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal.

Veuillez noter que vous pourriez recevoir des feuillets d'impôt de Pro-Investisseurs CIBC et de certains émetteurs également.

Pour connaître la description de chaque formulaire de même que la date approximative de réception de vos documents, veuillez vous reporter au tableau intitulé **Formulaires d'impôt et dates d'expédition par la poste**.

Veuillez noter que, si vous recevez des feuillets d'impôt après que votre déclaration de revenus a été produite, vous devrez remplir un formulaire **T1-ADJ** pour la modifier.

Nous vous recommandons de vous assurer que vous avez reçu tous les relevés d'impôt nécessaires lorsque vous produisez votre déclaration de revenus, conformément à la date limite du 1^{er} mai.

Formulaires d'impôt et dates d'expédition par la poste

Selon le type de placements que vous déteniez en 2017, vous pourriez recevoir un ou plusieurs des documents décrits ci-après.

Formulaire	Ce qu'il déclare	Description	Date d'expédition par la poste
Comptes enregistrés			
Relevés de cotisation REER	Cotisations REER	Des reçus de cotisation REER sont émis à l'égard de toutes les cotisations effectuées entre le 1er mars 2017 et le 31 décembre 2017. Les reçus applicables aux cotisations versées au cours des 60 premiers jours de 2018 seront émis et postés séparément, peu de temps après la cotisation.	Fin janvier
T4RSP / T4RIF Relevé 2 (RL-2)	Retraits du REER / FERR	Des formulaires T4RSP / T4RIF sont émis pour tous les retraits d'un REER / FERR ou d'un compte immobilisé, comme un FRV, un FRRI, un FRR prescrit ou un CRI. Résidents du Québec : En plus des feuillets T4RSP/T4RIF, vous recevrez un Relevé 2.	Fin février
NR4	Revenu de source canadienne	Les relevés NR4 indiquent les retraits, d'un REER, d'un FERR ou d'un REEE versé à un non-résident du Canada	Fin février ¹
T4A Relevé 1 (RL-1)	Retraits du REEE	Les relevés T4A sont émis pour tous les retraits d'un REEE (c.-à-d. le PAE ou le PRA). Résidents du Québec : En plus du relevé T4A, vous recevrez un Relevé 1.	Fin février



Formulaire	Ce qu'il déclare	Description	Date d'expédition par le poste
Comptes non enregistrés			
T5 Relevé 3 (RL-3)	Revenu en dividendes et en intérêts	Un relevé T5 n'est émis que pour des montants de 50 \$ CA ou plus. Il comprend deux parties : 1) Formulaire 5 supplémentaire – ce feuillet indique le revenu régulier et celui provenant d'actions réparties pour l'année. 2) Sommaire des revenus de placement et des dépenses – ce feuillet fournit un sommaire détaillé des montants figurant sur le relevé T5, y compris les postes de dépenses. Résidents du Québec : En plus du relevé T5, vous recevrez un Relevé 3.	Mi-février
T3 Relevé 16 (RL-16)	Revenus de fiducies et de fonds communs de placement	Le formulaire T3 comprend deux parties : 1) le formulaire supplémentaire T3, qui indique le total des gains en capital et les autres revenus à déclarer pour l'année d'imposition. 2) le sommaire des revenus de fiducie et des dépenses, qui comprend un sommaire détaillé des montants figurant sur le feuillet T3, y compris les postes de dépenses. Résidents du Québec : En plus du relevé T3, vous recevrez un Relevé 16.	Tout le mois de mars ¹
Sommaire des opérations	Toutes les opérations	Le Sommaire des opérations est émis pour tous les comptes de placement. Il énumère l'ensemble des achats, ventes, rachats, échéances, échanges et échéances pour l'année civile.	Mi-février
Sommaire d'activité de titres à escompte	Achats / ventes / rachats	Le Sommaire d'activité de titres à escompte indique tous les instruments à escompte achetés et vendus au cours de l'année civile 2017.	Mi-février
T5013 Relevé 15 (RL-15)	Revenu de société en commandite	Un formulaire T5013 est émis pour les revenus d'une société en commandite, y compris les actions accréditives. Quel que soit le montant, ces feuillets indiquent les gains ou les pertes de la société à la fin de son exercice. Résidents du Québec : En plus du feuillet T5013, vous recevrez un Relevé 15.	Tout au long des mois de février et mars
Relevé 7 (RL-7)	Revenus du régime Actions-croissance PME	Le Relevé 7 n'est envoyé qu'aux résidents du Québec. Il indique les revenus imposables du régime Actions croissance PME, auparavant appelé Régime d'épargne-actions du Québec.	Fin février
NR4	Revenu de source canadienne	Il enregistre le revenu imposable de source canadienne, payé à des non-résidents du Canada.	Fin mars ¹
1099-DIV	Revenu de dividende	Le formulaire 1099-DIV indique tous les dividendes imposables payés et réputés à une personne américaine (U.S. person) (ou à des personnes soumises aux lois fiscales des États-Unis) au cours de l'année d'imposition.	Fin janvier
1099-INT	Revenu d'intérêts	Le formulaire 1099-INT indique tous les intérêts imposables payés à une personne américaine (U.S. person) (ou à des personnes soumises aux lois fiscales des États-Unis) au cours de l'année d'imposition.	Fin janvier
1099-OID	Prime d'émission originale	Les personnes américaines se verront remettre un formulaire 1099-OID (Original Issue Discount/ prime d'émission originale) après l'achat d'un bon ou d'une obligation du Trésor américain pour un montant inférieur à sa valeur nominale. La prime d'émission originale correspond à la différence entre le prix de rachat de l'obligation (habituellement la valeur nominale) et le prix d'émission (généralement le montant auquel l'obligation ou le bon a été originalement vendu par l'émetteur).	Fin janvier
1099-MISC	Revenus divers	Les personnes des États-Unis ayant investi dans des parts de société en commandite américaine se verront remettre un formulaire 1099-MISC pour y indiquer le revenu gagné et les retenues versées durant l'année d'imposition.	Fin janvier
1099-B	Dispositions de titres américains	Le formulaire 1099-B indique toutes les dispositions versées à une personne américaine (U.S. person) (ou à des personnes soumises aux lois fiscales des États-Unis) au cours de l'année d'imposition.	Fin janvier
1042-S	Revenu de source américaine	Le formulaire 1042-S indique tous les revenus imposables de source américaine versés et réputés à un non-résident des É.-U. au cours de l'année d'imposition.	Mi-mars

¹ Pro-Investisseurs CIBC et/ou les sociétés de fonds communs de placement

Si vous déteniez des parts de fiducie, de société en commandite ou de fonds commun de placement en 2017

Conformément aux dates limites fixées par l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour l'émission des feuillets, chaque émetteur fournit à Pro-Investisseurs CIBC les renseignements fiscaux relatifs aux parts de fiducies et aux sociétés en commandite selon un calendrier échelonné. Une fois que nous aurons reçu les renseignements requis de chaque émetteur, nous vous posterons un feuillet distinct pour chacun des placements détenus en 2017.

Dans le cas de fonds communs de placement, vous recevrez un feuillet **T3 / Relevé 16** et un feuillet **NR4**, selon le cas, directement de la société de fonds communs de placement.

À titre indicatif, le tableau suivant indique les dates de production limites imposées par l'ARC aux émetteurs qui doivent fournir leurs renseignements fiscaux de 2017 à Pro-Investisseurs CIBC pour la préparation des relevés d'impôt.

Feuillet d'impôt	Type de revenu	Date limite
T3 Relevé 16	Parts de fiducie / fonds communs de placement	31 mars 2018
T5013	Société en commandite	31 mars 2018
Relevé 15	Revenu de source canadienne	31 mars 2018

Il n'est pas rare que les émetteurs fournissent les renseignements ou modifications exigés à ces dates limites ou après.

Veuillez donc attendre d'avoir reçu tous les feuillets d'impôt nécessaires avant de produire vos déclarations.

Renseignements exigés par l'ARC

Dans le contexte du processus de déclaration des revenus, nous devons soumettre les formulaires suivants à l'ARC (de même qu'à Revenu Québec dans le cas des résidents du Québec) :

Formulaires de revenus de placements

L'ARC reçoit une copie d'un ou de plusieurs des formulaires suivants, selon le cas : T3, T5, T5013, T4RSP, T4RIF, T4A et NR4.

Remarque à l'intention des résidents du Québec

Revenu Québec utilise des formulaires supplémentaires pour le traitement des déclarations de revenus des résidents du Québec. Vous trouverez ci-dessous une liste des formulaires supplémentaires de Revenu Québec et leurs équivalents au niveau de l'ARC.

Revenu Québec	ARC
Relevé 1 (RL-1)	T4A
Relevé 2 (RL-2)	T4RSP / T4RIF
Relevé 3 (RL-3)	T5
Relevé 7 (RL-7)	pas d'équivalent au fédéral
Relevé 15 (RL-15)	T5013
Relevé 16 (RL-16)	T3
Relevé 18 (RL-18)	T5008*

Rapport sur la disposition de titres

Nous sommes tenus de fournir à l'ARC un rapport qui regroupe toutes les dispositions, de même que tous les rachats et toutes les échéances de titres d'emprunt et d'options de dette. Tous les renseignements relatifs aux dispositions soumis à l'ARC figurent sur vos relevés de compte et votre Sommaire des opérations de fin d'année.

Renseignements exigés par l'Internal Revenue Service (I.R.S.) des É.-U.

Toute personne américaine (U.S. person) ou particulier soumis aux lois fiscales des États-Unis reçoit les formulaires suivants :

Revenus des personnes américaines (U.S. Persons)

1099-DIV (Revenu en dividendes)
1099-INT (Revenu en intérêts)
1099-OID (Prime d'émission originale)
1099-MISC (Revenus divers)

Disposition de titres de personnes américaines (U.S Persons)

1099-B

Revenus des personnes qui ne résident pas aux É.-U.

1042-S (produit dans le cas des actions accréditives seulement)

Détenteurs de parts de sociétés en commandite américaines

K1 (émis par KPMG de la part des émetteurs)

Le formulaire 1099-MISC sera émis à tous les clients américains qui auront fourni leur SSN avant le 31 décembre 2017.

Les clients non américains non inscrits qui souhaitent recevoir un formulaire 1042-S devront fournir leur ITIN des États-Unis avant le 31 décembre 2017.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, accédez à votre compte Pro-Investisseurs CIBC et cliquez sur l'onglet des **Documents fiscaux** à la page **Documents électroniques**. Vous pouvez également communiquer avec un représentant en placement, au **1-800-567-3343**.

*Le Sommaire des opérations et le Sommaire d'activité de titres à escompte sont des documents approuvés qui peuvent être soumis en remplacement du feuillet T5008 de l'ARC (et RL-18 au Québec).

Nous recommandons aux clients de consulter leurs conseillers fiscaux et juridiques en ce qui touche leur situation personnelle. Pro-Investisseurs CIBC est une division des Services Investisseurs CIBC inc., une filiale de la Banque CIBC et un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.